REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 26 janvier 2022

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale (DCS), du département de la sécurité et des sports (DSSP) de la Ville de Genève et de l'Association genevoise des sports (AGS)

Genève s'engage en faveur de la prévention dans le sport

L'Association Genevoise des Sports, en collaboration avec l'Office cantonal de la culture et du sport et le Service des sports de la Ville de Genève, lance un appel d'offre pour un mandat de chargé·e de prévention cantonal·e pour le sport. Prévue pour démarrer au printemps 2022, cette fonction novatrice s'inscrit dans la continuité des Etats généraux sur la violence dans le football amateur et vise à développer une plateforme centralisée en matière de prévention de toutes les formes d'abus dans le sport, sur le territoire cantonal.

Un appel d'offre pour un mandat de chargé·e de prévention cantonal·e pour le sport genevois est lancé ce jour par l'Association genevoise des sports (AGS), l'Office cantonal de la culture et du sport (DCS) et le Service des sports de la Ville de Genève. La personne retenue sera chargée de la prévention au sein des clubs, mais aussi sur les stades et lors de compétitions pour réduire la violence dans le sport et notamment dans les disciplines d'équipes.

La première partie du mandat sera d'établir une cartographie de l'existant et des besoins, et de définir avec le comité de pilotage, composé des partenaires du projet et d'expert-e-s externes, un plan d'action et les interventions prioritaires. En parallèle, le ou la titulaire aura pour mission d'être présent·e sur le terrain et d'assurer soutien et conseil aux acteurs et actrices du sport. Dans ce contexte, la mise en place de formations, des interventions in situ ou encore la conduite de campagnes de prévention figureront parmi ses tâches. La fonction a en outre vocation à endosser le rôle de référent·e en la matière pour les collectivités publiques, les associations sportives ou actives en matière de prévention.

Ce mandat, novateur dans sa mission et son portage, permet également d'assurer la responsabilité de « délégué·e cantonal Cool and clean ». Ce programme de Swiss Olympic s'engage en faveur d'un sport « propre, fair-play et performant » sur le territoire national. A cet égard, le ou la chargé·e de prévention travaillera en lien avec le programme national ainsi que les autres délégué-e-s cantonaux.

« Un tel poste et les missions qui lui sont conférées est une première dans le canton de Genève et j'en suis très satisfait, explique Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé du département de la cohésion sociale. Ni la violence, ni les menaces n'ont leur place dans le sport. L'action menée avec la Ville de Genève et l'AGS est un rappel que le sport est et doit rester un vecteur de cohésion sociale. Et non de fracture ».

« A travers ce poste, nous allons aussi soutenir et accompagner les clubs pour faire face à certains comportements inadéquats sur le terrain ou lors d'entraînements qui permettront la mise en place d'actions concrètes de prévention », poursuit Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative en charge du département de la sécurité et des sports de la Ville de Genève.

« L'AGS, en tant qu'association faîtière du sport genevois, se félicite de contribuer à la mise en place d'un·e chargé·e de prévention qui devrait permettre à ses membres de bénéficier d'un appui logistique pour la maîtrise de la violence et des incivilités dans les clubs et autour des terrains de sport » précise Jean-Noël de Giuli, président de l'AGS.

La fonction sera cofinancée de manière tripartite entre le Canton, la Ville de Genève et le programme fédéral de prévention « Cool and clean ». Il s'agira, dans ce premier mandat de 2 ans renouvelable, de mettre en place un partenariat étroit entre les collectivités publiques, les organismes de prévention, les milieux sportifs genevois et les pratiquant·e·s. Une évaluation sera faite au terme de la période.

L'AGS publie sur son site web l'annonce complète : https://sportsge.ch.

L'appel d'offre est ouvert jusqu'au 27 février 2022.

Pour tout renseignement complémentaire :

***DCS**: M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat, en contactant M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, T. 078 674 69 95 ;*

***DSSP**: Mme Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative à la Ville de Genève, en contactant M. Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication, T. 079 596 19 79 ;*

AGS : *M. Jean-Noël de Giuli, Président, president@sportsge.ch, T. 079 307 34 90.*